

Conseillers en exercice : 23

Présents : 13

Votants : 18

DELIBERATION N°2025-01**PROCES-VERBAL**

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 06 janvier 2025

OBJET :Marché de mise en
conformité et en
accessibilité de la
mairieAttribution des lots
restants

Le Maire certifie que le compte
rendu de cette délibération a été
affiché à la porte de la Mairie et
que la convocation du Conseil
Municipal avait été faite.

L'an deux mille vingt-cinq, le six janvier

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Sylvie DUBOIS

Présents : MM. DUBOIS Sylvie, CHAUSSE Stéphane, FARGIER Marie, ROTGER Patrick, BELLENGER Jacques, CROS Isabelle, MORGE Florian, ALONSO Sébastien, CLEMENT Pierre, LEFRILEUX Yves, VALCKE Sylviane, HEMMACHE Martine, BILANCETTI Yann.**Excusés** : MM LAVILLE-FRANCHI Anne-Marie, FANTINI Sébastien, MEHL Didier.**Procurations** : MM VIGNE Christophe à CHAUSSE Stéphane, EYRAUD Anne Marie à HEMMACHE Martine, SEVENIER-ALIVON Annick à DUBOIS Sylvie, AULNER Roselyne à ROTGER Patrick, DUSSOL Roxane à BILANCETTI Yann.**Absents non excusés** : MM TAULEMESSE Karine, COSSE Marie Jeanne,

L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, Stéphane CHAUSSE, a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

Pour mémoire :

Le 5 mars 2022, le conseil municipal approuvait le programme de mise en conformité et en accessibilité de la mairie pour un coût prévisionnel de 217 697 € HT.

Les travaux n'ont pu être engagés en 2023. En 2024, il a été demandé à la maîtrise d'œuvre de réévaluer le montant desdits travaux. Le montant estimatif proposé par la maîtrise d'œuvre en mars 2024, en phase APD, s'élève à 260 920 € HT.

Une première consultation, dans le cadre d'une procédure adaptée, a été lancée le 5 août 2024. Les réponses étaient attendues pour le 6 septembre. Le Conseil municipal a attribué à l'unanimité 6 lots sur 9 lots :

Lot 1 Gros Œuvre : DCA pour un montant de 33 328.80 € HT

Lot 3 Plafond plâtrerie : BMP Bat pour un montant de 10 695 € HT

Lot 4 Peinture : BMP Bat pour un montant de 22 680.20 € HT

Lot 6 Revêtement de sol : Gokce carrelage pour un montant de 10 232.60€ HT

Lot 7 Electricité : Ardèche elec pour un montant de 20 662.35 €

Lot 9 Déplacement des personnes : Ermhes pour un montant de 22 978.23 € HT

Une deuxième consultation a été lancée afin d'attribuer les lots restants, le 6 novembre 2024. Les réponses étaient attendues pour le 6 décembre 2024.

Madame la Maire présente et donne lecture du rapport de l'analyse des offres proposée par le maître d'œuvre.

Elle indique que la Commission d'Appel d'Offres (CAO), réunie le 23 décembre 2024, a émis un avis favorable à la proposition émise.

Elle demande au conseil municipal de se prononcer sur l'attribution des lots tels que présentée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- **DECIDE** d'attribuer lots suivants :

Lot 2 : Menuiseries extérieures bois et aluminium : GERO pour un montant de 41 517.60 euros HT

Lot 5 : Menuiseries intérieurs : GERO pour un montant de 10 409.10 euros HT

Lot 8 : Plomberie, Chauffage : ASGTS pour un montant de 29 098.91 euros HT

- **AUTORISE** Mme la Maire à signer tous les documents correspondants à ce dossier ;- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget.Pour extrait conforme
A VILLENEUVE DE BERG
Le 06 janvier 2025Sylvie DUBOIS
Maire de Villeneuve de Berg

